

# VENTE **EN** CŒUR DE VILLE à CREIL (60) 55 Rue Victor Hugo



### **Estimation ACQUISITION**

(hors frais de notaire)

160 000€\*

\*Avis des domaines au 12 janvier 2021

Coût des TRAVAUX Devis Entreprise (hors honoraires de maîtrise d'œuvre)

400 000 € maximum

### **AVANTAGES**

Surface habitable: 190 m<sup>2</sup>



Atouts: jardin collectif de 256 m<sup>2</sup>



Étages : R+1 + combles



Localisation : 550m de la gare

A 30 min de Paris en TER

## Conditions DES **VISITES**:

- du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h

Sur RDV : demande à faire par mail Ou 03 44 29 52 41

# RETRAIT DES DOSSIERS DE **CANDIDATURES**



Mail: actioncoeurdeville@mairie-creil.fr



### TROIS SOLUTIONS POSSIBLES:



DEVENEZ PROPRIETAIRE D'UNE MAISON URBAINE OU COPROPRIETAIRES OU

INVESTISSEUR POUR 3 LOGEMENTS LOCATIFS?

L'opération présente un réel intérêt qualitatif par la remise en état d'un immeuble patrimonial remarquable, et sur lequel les gains énergétiques possibles sont très importants.



Façade Avant sur rue











Façade Arrière



Etat intérieur de <u>l'immeuble</u>





# VENTE EN CŒUR DE VILLE à CREIL (60) 55 Rue Victor Hugo



### **CONDITION DE LA VENTE : INVESTISSEMENT**

immeuble de 3 logements locatifs maximum

#### **ATTENTION**

Le financement d'une opération n'est jamais de droit, et doit faire l'objet d'une décision d'octroi au regard de l'éligibilité du projet et dans la limite de l'enveloppe annuelle.

# AIDES FINANCIERES POSSIBLES ET CUMULABLES

- Action Logement Services : 144 500€
   (30% en subvention et 70% en prêt à taux 1,25%
   Obligation de l'Etiquette C aprés travaux
- Anah Aides habitat dégradé A confirmer 77 650€ -Contact SOLIHA
- o Agglomération (OPAH) et Région : A définir



### **AVANTAGES FISCAUX MOBILISABLES:**

- Déficit foncier
- o Denormandie
- Louer abordable / Loi Cosse

### **VOS CONSEILS POSSIBLES:**

- > ADIL pour la fiscalité : 03 44 48 61 30 adil60@wanadoo.fr
- > SOLIHA: pour les aides de l'ANAH: 0809 541 841 opahacso@soliha.fr

Tous les montages opérationnels sont envisageables dés lors qu'ils présentent engagement, conditions financières satisfaisantes et respect des bonnes conditions d'habitabilité.

